

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

LE 25 Juin 2016 à 10H00 Salle Multi-Activités

- Gérard LESCIEUX - Jacques BLEJA - Christiane DEPREY – Bruno FOULON - Ludovic FONTAINE
- Bernard LAMS - Jean-Marc LUTIC - Yann BERNERY – Pascal DEBRUYNE - Laetitia DEFEVER
- Bernadette DELOBELLE - Brigitte BODDAERT - Patricia RIZZO - Fabienne SENICOURT
- Caroline ZAITZEV-LAURENS

Elus absents :

- Martine VANDEWALLE - - - - - Pouvoir à Brigitte BODDAERT
- Sylvie LANDSWEERDT - - - - - Pouvoir à Gérard LESCIEUX
- Jean-Pierre VERCRUYSSSE - - - - - Pouvoir à Patricia RIZZO
- Odile CAILLIAU - - - - - Pouvoir à Pascal DEBRUYNE

Désignation du secrétaire de séance : Brigitte BODDAERT

Accueil du Conseil Municipal des Enfants

Demandes du conseil municipal des enfants à la municipalité.

Monsieur BLEJA énonce les différentes demandes des jeunes élus :

Pour l'école :

- ***Agrandir la cour*** : non retenu à ce jour.
- ***L'aide aux devoirs le mardi en plus du vendredi*** : Les enseignants prennent déjà en charge des groupes d'enfants le mardi dans le cadre des APC.
- ***Repeindre les classes avec les couleurs plus gaies*** (2 classes seront repeintes durant les vacances d'été) – **Couleur choisie par l'institutrice.**
- ***Agrandir la salle de jeux et l'insonoriser*** : La salle de jeux va être réduite car un bureau va être installé pour la direction ALSH. La salle sera insonorisée par la pose d'un faux plafond.
- ***Aller à la piscine*** : L'apprentissage de la natation est primordial. La municipalité va rechercher des créneaux disponibles dans les piscines du Dunkerquois. L'apprentissage pourrait avoir lieu durant le temps scolaire ou durant les NAP (avec un horaire adapté pour permettre le déplacement) – **Aucun créneau horaire actuellement dans une piscine qui ne serait pas trop éloignée du village.**
- ***Un drapeau pour l'école*** : oui pour des évènements particuliers ou lors de cérémonies patriotiques.
- ***Des décorations de Noël autour de l'école*** : oui dans le cadre des NAP.
- ***Refaire le projet « vivre en famille »*** : oui actions communes de l'école et du Conseil des Enfants.
- ***Avoir plus de glace à la cantine*** : La demande sera communiquée à API Restauration. (Christiane DEPREY)
- ***Changer de place le tableau d'affichage*** : Il sera déplacé vers la nouvelle entrée de l'école.

Pour le village :

Sécurité

- **Mettre des barrières au passage piéton, devant la boulangerie.**
- **Mettre des ralentisseurs dans la rue principale :** réaménagement de la voirie de la route de Bergues en cours.

Jeux

- **Un skate Park et une piste de rollers :** non retenu à ce jour.
- **Une ludothèque :** possibilité d'emprunter des jeux à la ludothèque de Grande Synthe. La gestion de ces emprunts ne serait pas assurée par le personnel communal.
- **Faire un terrain de rugby :** non retenu à ce jour, pas de structure pour le mettre en place.
- **Faire une cabane dans un arbre :** non retenu à ce jour, problèmes de surveillance et de sécurité.
- **Rajouter des jeux au city :** prévu d'ici à 2020.
- **un mur d'escalade dans la salle de sport :** non retenu à ce jour, personnel qualifié pour l'encadrement de l'activité.
- **un club de handball :** Il doit être pris en charge par une association.

Aménagements du village

- **Installer des mangeoires pour les animaux :** oui dans le cadre des NAP.
- **Installer des sachets pour ramasser les excréments de chien :** Des poubelles ont été mises en place dans les espaces verts. Les propriétaires des chiens doivent prévoir d'emmener des sachets lorsqu'ils sortent leur chien.
- *** Mme DEFEVER suggère que les employés communaux devraient mettre des petits panneaux dans le village afin de faire savoir qu'ils en ont assez de ramasser les excréments et ajoute que les propriétaires de chien doivent acheter des sachets.**
- **Mettre des filets de but sur le terrain vert derrière l'école**
- **Refaire les filets du terrain de foot :** oui à voir avec les dirigeants du Football Club de BIERNE.
- *** ils seront remplacés derrière la salle.**
- **Agrandir le square près de la nouvelle salle :** prévu avec de nouveaux jeux (recherche de financements).
- **Un parc à la place du lac (bassin de rétention d'eau) Fleur des Champs 2 :** Le bassin est obligatoire. (La loi nous l'impose).
- **Mettre des tables et bancs pour le pique-nique :** oui plutôt dans l'espace vert le long du watergang et au pourtour de l'aire de jeux.
- *** Les enfants aimeraient qu'ils soient installés près de l'aire de jeux, discussion :**
- **OK mais si cet aménagement engendre trop de nuisances, il suffira de les mettre dans un autre endroit. Ex : l'étang de pêche.**
-
- **Faire des spectacles :** proposition à faire au comité des fêtes (Sylvie Landsweerd)
- **Prêter une salle pour faire les anniversaires des enfants :** non retenu à ce jour
- **Mettre la salle multi-activités en location :** pas à l'étude.
- **Un marché sur la place :** expérience déjà réalisée. (échec).

ORDRE DU JOUR :

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 12/05/ 2016.

Délibérations :

- 2016-024 : Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 29 mars 2016
- 2016-025 : Adhésion au SIECF pour la compétence numérique de télécommunication
- 2016-026 : Démission d'un conseiller municipal délégué
- 2016-027 : Avenant au marché de fournitures et de préparation des repas de la cantine scolaire
- 2016-028 : Règlement intérieur/ Régime d'astreinte
- 2016-029 : Règlement intérieur/ Compte Epargne Temps
- 2016-030 : Demande d'agrément dérogatoire au dispositif de la loi PINEL
- 2016-031 : Demande de subvention de fonctionnement
- 2016-032 : Modification du temps de travail pour les agents territoriaux en poste

2) Signature du registre des délibérations. (2016-024 à 2016-032)

3) Modification des bases d'imposition (Intervention de Jacques)

Décision modificative du budget investissement

+54 888,50 € DM compte 21 13 et 21 83.

* **Les élus approuvent à l'unanimité.**

* **M. BLEJA explique que les bases ont été remises à jour avec une recette d'un montant de 54888,10 euros en plus. Il faut donc rééquilibrer de la façon suivante : enveloppe prévue pour les travaux du stade de foot en 2017 ainsi que pour l'achat d'un photocopieur dont le coût est de 10.000,00 euros. En effet, la commune s'est engagée auprès du club.**

4) Tarification des Nouvelles Activités Périscolaires

Plusieurs pistes d'économies ont été évoquées par le conseil municipal. L'une d'entre elles était la tarification des NAP.

Bilan de l'année 2015 :

Recettes : Aide de l'état (50€/an/élève inscrit à l'école) :	8 950 €
Aide de la CAF (0,50€/heure/enfant) :	7 480,72 €
Total des recettes :	16 430,72 €
Dépenses : Rémunération du personnel communal :	15 000,00 €
Rémunération des intervenants	9 932,29 €
Divers (Achat de matériel, formations ...) :	2 871,21 €

Total des dépenses : **27 803,50 €**, **Reste à charge pour la commune : 11 372,78 €**

Proposition de tarification Nouvelles Activités Périscolaires	De 0 à 529	De 530 à 749	De 750 à 899	De 900 à 1099	De 1100 et plus
La séance	0,50 €	0,70 €	0,90 €	1,10 €	1,30 €

Avec une moyenne mensuelle de 130 enfants, la participation des familles ajoutera une recette estimée à 36 semaines x 2 séances = 72 séances x 143 € = 10 296 €.

* Tous les élus approuvent cette tarification – M. BERNERY vote contre.

5) Urbanisme et Administration

Convention Orange :(Transmise à tous les élus)

Pascal DEBRUYNE : Loyer en sus si sous location ?

Entretien de la haie ? Entretien du terrain ?

Riverains avertis ?

Constat d'huissier ? Oui, par un huissier choisi par M. le Maire et aux frais de la commune :

(État des lieux à faire avant les travaux. Peut-on sous-louer ?)

(Monsieur DEBRUYNE souhaite que le bail soit établi en bonne et dû forme.)

- Il est à noter que cette convention avec Orange rapportera à la commune la somme de 4000 euros par an.

Réponses au questionnement :

L'éêtage des arbres sera réalisé par orange selon certaines prescriptions

Le diamètre du fût est de 1,25 m

Ondes : le consensus scientifique indique que compte tenu des très faibles niveaux d'exposition et des résultats de recherche à ce jour, il n'existe aucun élément scientifique probant confirmant d'éventuels effets nocifs des stations de base et des réseaux sans fil pour la santé.

Publication au JO le 24/09/2013 : Les travaux scientifiques réalisés à ce jour n'ont pas permis de mettre en évidence de relations de causalités entre l'exposition aux radiofréquences (antennes relais de téléphonie mobile et wifi) et des effets sanitaires comme l'hypersensibilité électromagnétique.

Pas de clôture autour du bois seize. Uniquement autour du site orange

Manutention : le tube abritant l'antenne est composé de plusieurs tronçons qui seront assemblés.

La couleur est adaptée à l'environnement

Compte-rendu du service territorial de l'architecture et du patrimoine du Nord de la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du logement.

Avant le dépôt du permis de construire, Demande de l'avis de l'ABF suivi d'un délai de recours de 2 mois

- *** Les élus approuvent à l'unanimité la convention Orange.**

Enquête Publique

Une enquête publique concernant le projet d'extension de la zone d'activité du Bierendyck a été diligentée par le tribunal administratif. Les documents sont consultables en mairie à partir du 4 juillet 2016 et durant 1 mois. Les permanences du commissaire enquêteur sont programmées les 6, 15, 29 juillet et le 5 août 2016

Riverains Fleur des champs III

Suite aux différentes exactions perpétrées dans le lotissement « Fleurs des champs III », une rencontre a eu lieu avec les riverains le vendredi 17 juin 2016.

- La gendarmerie propose l'installation d'une vidéo protection dans le village. Le Conseil Municipal s'était déjà penché sur le sujet en 2012 mais avait renoncé à ce projet eu égard au coût élevé, soit la somme de 60000,00 euros environ à l'époque. Discussion souhaitée lors d'une prochaine réunion.
-
- Proposition de planter des arbres afin que les maisons soient moins visibles des axes routiers.
-
- Récupération des heures supplémentaires

Majoration des heures supplémentaires appliquées aux récupérations pour le personnel à temps complet, **uniquement**.

6) Travaux :

Désignation des entreprises chantier cantine

Réception des plis suite à appel d'offre clôturé le vendredi 27 mai 2016 estimation = 76 500 € HT
Retour des entreprises 67 288.34 € hors marché peinture estimé à 5 000 € soit 72 288.34 € HT

Lot 1. GROS OEUVRE – CARRELAGE: (19 000 €) proposition d'attribution à l'entreprise PUSCA pour un montant HT de 23 511.07 €

Lot 2. MENUISERIES EXTERIEURES : (19 000 €) proposition d'attribution à l'entreprise BILLET pour un montant HT de 16 773.56 €

Lot 3. PLATRERIE – MENUISERIES INTERIEURES : (14 500 €) proposition d'attribution à l'entreprise I.M.Y. pour un montant HT de 14 801.77 €

Lot 4. PLOMBERIE – CHAUFFAGE : VENTILATION : (12 000 €) proposition d'attribution à l'entreprise SANICAP pour un montant HT de 5 201.94 €

Lot 5. ELECTRICITE – INCENDIE : (7 000 €) proposition d'attribution à l'entreprise ELECTRIC TOP SERVICES pour un montant HT de 7000 €

Lot 6. PEINTURES – SOLS SOUPLES : (5 000 €) Offre supérieure de 64% soit +3 200 €
Lot infructueux à relancer.

* Les élus approuvent à l'unanimité.

- * M. DEBRUYNE s'interroge sur le projet de l'Education Nationale de procéder à des Regroupements Pédagogiques Concentrés (RPC) visant à la suppression de classes dans

certains villages de la CCHF. Est-il pertinent de lancer les travaux de la cantine ? surtout connaissant le budget de cette réalisation et des imprévus ! Ne peut-on pas demander une dérogation supplémentaire dans l'attente d'informations plus précises sur ce projet académique. A quoi peut servir une cantine rénovée sans école !
Après discussions 4 élus abondent dans la remarque de M. DEBRUYNE.

Chantier toiture salle polyvalente :

Proposition d'attribution du marché à l'entreprise ALVES pour un montant HT de 18 120.00 €

Terrain de foot : Point sur l'état de la pelouse et dispositions prises pour le drainage défectueux.

* Les travaux auront lieu **en début de l'année 2017**, en attendant cette date, il faudra creuser un fossé le long de la clôture pour éviter que les maisons soient inondées ; il faut avant tout protéger les maisons.

Vestiaires pour le personnel technique : validation du projet et attribution du marché à l'entreprise ABM pour un montant HT de 14 880 € .

Travaux église : point sur l'avancement des travaux

Communication :

Panneau électronique : Aucun choix de société actuellement.

Agenda :

14 Juillet

Questions Diverses :

Remboursement des frais administratif d'un agent

Demande de subvention d'une famille pour un voyage pédagogique d'un collégien - 61 euros versés à la famille.

Classe d'Unité Locale d'Intégration Scolaire (ULIS) qui accueillera des enfants en situation de handicap pour déficience cognitive (3 enfants).

Modification d'une délibération : à réinscrire, pas d'opposition.

ADAP et mise en conformité des préfabriqués : toujours d'actualité – NAP. Ne pas trop utiliser la salle Jean Bart – Surseoir aux activités ou alors démolir les préfas. Dans le premier préfabriqué (doigts d'or) oui mais il faudra le mettre aux normes. Ne faire aucun engagement sauf dans la 1^{ère} salle en question.

- M. BERNERY s'exprime en indiquant qu'un échéancier peut être établi sur une période de 9 ans

Recensement de la population en 2017

Amicale intercommunale

Départ Mme BENCTUN

Départ de la Présidente Dynamique attitude

Fonction Louis PUGET : Vice Président, Monsieur THURETTE Président.

Exclusion NAP

Conseil d'école

Tour de table:

Bruno FOULON : Devis : 1 pour la barrière de l'école, 1 devis pour l'allée devant le Columbarium, SIECF Nvx bâtiment + étude concernant les luminaires de la SEDAF – Prévoir 30 places au columbarium.

Pascal DEBRUYNE : Pb internet envoyer documents et convocations par courrier.
Silo : ne pas y toucher avant 2020. Eu au téléphone M. VASSEUR de chez TERNOVEO.

Patricia RIZZO : il serait plus judicieux d'installer des caméras aux entrées du village plutôt que de faire l'achat d'un panneau d'affichage. Problèmes d'accessibilité aux lotissements le jour de la brocante. Problèmes de plots.

Caroline ZAITZEV-LAURENS : renseignements au sujet de la crèche d'entreprises ; M. le Maire explique que pour en bénéficier, l'entreprise dans laquelle on travaille doit acheter un ou plusieurs lits en fonction des demandes. La CCCB a acheté 2 lits à l'époque.

Jean-Marc LUTIC : démontage Préfabriqués.

Jacques BLEJA : inscription aux NAP en mairie. Courriers faits aux familles pour les tarifs.

Fin de séance 12h34